



IRTS

INSTITUT  
REGIONAL  
DU TRAVAIL  
SOCIAL

NOUVELLE  
- AQUITAINE  
BORDEAUX

TECHNICIEN.NE  
DE L'INTERVEN-  
TION SOCIALE ET  
FAMILIALE

NIVEAU  
BAC

---

Développeur  
de talents sociaux  
& solidaires

# TECHNICIEN.NE DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

NIVEAU  
BAC

Taux de  
réussite : **94%**

Éligible au **CPF**

## Le métier

Le technicien de l'intervention sociale et familiale intervient plus particulièrement à domicile auprès de personnes qui ont besoin d'aide dans des circonstances particulières : difficultés sociales, décès d'un parent, hospitalisation, naissance, longue maladie, handicap...

Sur la base d'un plan d'intervention construit avec l'ensemble des acteurs, il intervient dans les actes de la vie quotidienne de la famille (entretien du logement, préparation des repas, aide aux devoirs, accompagnement au budget...) et soutient les parents dans l'éducation de leurs enfants. Il peut aussi jouer un rôle dans la protection des enfants.

Son intervention vise à permettre l'intégration sociale, le développement et l'autonomie des personnes aidées. Son rôle est donc à la fois préventif, éducatif, d'accompagnement et de soutien. Professionnel qualifié, le TISF peut être amené à travailler en équipe pour participer ou animer des projets collectifs.

## Les aptitudes du Technicien de l'intervention sociale et familiale :

- Être à l'écoute d'autrui
- Savoir s'adapter

- Avoir des qualités d'observation et d'évaluation des situations
- Avoir une appétence pour le travail en équipe.

## Les secteurs d'intervention

Le secteur associatif et les collectivités locales sont les principaux employeurs des TISF. On en compte aujourd'hui en France. Si le lieu principal de leurs interventions est le domicile, celui-ci doit être compris au sens de lieu habituel de vie tels que peuvent l'être également les établissements sociaux ou médico-sociaux (foyers de l'enfance ou résidences pour personnes âgées par exemple).

## Formation en alternance

La formation se déroule de manière continue ou discontinue, sur une période comprise entre 18 et 24 mois :

- 950 heures d'enseignement théorique,
- 1155 heures de formation pratique

Possibilité de stages à l'étranger

## Les contenus

La formation théorique se compose de 6 domaines de formation :

**DF1** : conduite du projet d'aide à la personne (270 heures)

**DF2** : communication professionnelle et travail en réseau (100 heures)

**DF3** : réalisation des actes de la vie quotidienne (150 heures)

**DF4** : transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne (150 heures)

**DF5** : contribution au développement de la dynamique familiale (150 heures)

**DF6** : accompagnement social vers l'insertion (130 heures)

La formation pratique se déroule sous la forme de stages en relation avec les domaines DF, DF4, DF5 et DF6.

**Cette formation est validée par le Diplôme d'Etat de Technicien de l'intervention sociale et Familiale (DETISF) - niveau 4**

## Les conditions d'admission

**Aucune condition particulière n'est exigée.**

Les candidats doivent avoir satisfait aux épreuves d'admission organisées par l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux.

## Comment postuler ?

**Sur notre site internet : [www.irtsnouvelleaquitaine.fr](http://www.irtsnouvelleaquitaine.fr)**

**et satisfaisant aux épreuves orales de sélection**

## Les tarifs

**Le tarif de l'inscription aux épreuves de sélection est de :**

- 50 € pour l'épreuve d'admissibilité (épreuve écrite)
- 80 € pour l'épreuve d'admission (épreuve orale).
- Après enregistrement des dossiers, les frais d'inscriptions ne sont pas remboursables, sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif. Dans ce cas, des frais de gestion administrative (52 €) restent acquis à l'IRTS.

**Le tarif de l'inscription à la formation pour les étudiants en voie directe est de :**

- 513 € pour chacune des années de formation\*.

(170 € de frais d'inscription, 328 € de frais de scolarité, 15 € de médecine préventive)

(\* ) tarifs susceptibles d'évoluer chaque année

**Le tarif d'inscription à la formation pour les stagiaires en situation d'emploi est de : 11400€.** Un devis personnalisé est systématiquement réalisé.

## L'évolution de carrière :

**Les TISF qui le souhaitent peuvent entamer une autre formation du secteur social tout en bénéficiant d'allègements ou de dispenses de formation :**  
**dispense de 2 des 4 domaines de formation préparant au DE de moniteur éducateur ;**

- allègement de 1/3 de la durée de la formation préparant au DE d'éducateur de jeunes enfants
- allègement de 1/3 de la durée de formation préparant au DE d'éducateur spécialisé

## Contacts

- **Responsable de la formation :**

Carole Bonneau

[c.bonneau@irtsnouvelleaquitaine.fr](mailto:c.bonneau@irtsnouvelleaquitaine.fr)

- **Assistante de la formation :**

Nathalie Carta

[n.cart@irtsnouvelleaquitaine.fr](mailto:n.cart@irtsnouvelleaquitaine.fr)

05 56 84 20 12



**ACCESSIBLE PAR L'APPRENTISSAGE**



Détail des tarifs et prises en charge sur [irtsnouvelleaquitaine.fr](http://irtsnouvelleaquitaine.fr)



**ACCESSIBLE PAR LA VAE**



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

[irtsnouvelleaquitaine.fr](https://www.irtsnouvelleaquitaine.fr)

Suivez-nous sur:



Twitter @IRTSNA



Facebook @irtsnouvelleaquitaine



LinkedIn @irtsnouvelleaquitaine



Instagram @irtsnouvelleaquitaine

---

9 avenue François Rabelais

33400 Talence

05 56 84 20 20

[contact@irtsnouvelleaquitaine.fr](mailto:contact@irtsnouvelleaquitaine.fr)



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**